

# UNE AUTRE VISION DE LA SOCIÉTÉ



Crédits photo : Andréa Blanchin

## Réseau des associations de développement de l'emploi agricole et rural

La FADEAR (Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) rassemble 80 associations regroupant des paysannes et des paysans ainsi que d'autres acteu-rices du monde rural.

Réuni-es par l'envie de partager leurs expériences et leurs savoir-faire, ils-elles font vivre les valeurs de l'Agriculture paysanne, pour permettre d'installer des paysans-nes nombreux-euses, de faire vivre les territoires, et de créer des passerelles entre le monde de l'entrepreneuriat et celui du vivant.

La Charte de l'Agriculture paysanne définit cette autre vision de la société depuis sa création en 1984.

Les Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) sont aussi membres du réseau.



104, rue Robespierre - 93170 Bagnolet  
contact@fadear.org • 01 43 63 91 91  
www.agriculturepaysanne.org

## Nos publications



Le manuel de l'Agriculture paysanne



Femmes paysannes : s'installer en agriculture



Redynamiser les territoires

Plus d'informations en écrivant à [contact@fadear.org](mailto:contact@fadear.org)

Ne pas jeter sur la voie publique - Icônes par fiat/icon.com - Couverture : Andréa Blanchin/2023



**POUR DES TERRITOIRES VIVANTS ET DES PAYSAN-NES, NOMBREUX-EUSES**

# LE RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

### FADEAR

104, rue Robespierre  
93170 Bagnolet  
contact@fadear.org  
01 43 63 91 91  
www.agriculturepaysanne.org



## Chiffres clés



**7 000** porteurs-euses de projet agricole accompagné-es par an.



**60%** des porteur-euses de projet accompagné-es par les ADEAR sont non issu-es du milieu agricole



**2** formations certifiantes (Entreprendre en Agriculture paysanne et Chiffrer son projet en Agriculture paysanne)



**140** animateur-rices dans 80 structures réparties sur l'ensemble du territoire



**40** ans Plus de 40 ans d'expertise



**3 000** personnes soutiennent le réseau

## Nos partenaires

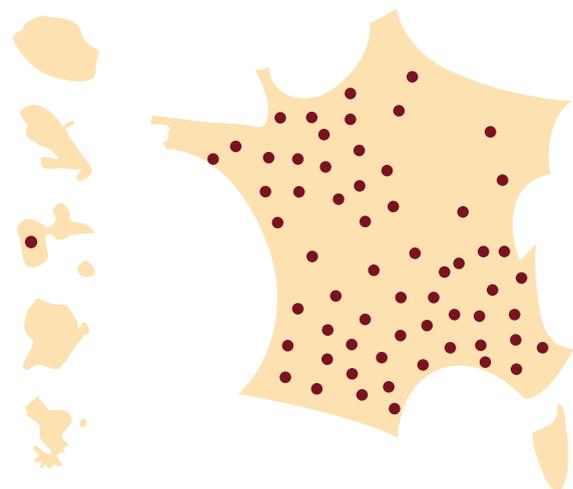


# LE RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Œuvrant pour des territoires vivants

Le réseau, créé par des paysan·nes, est présent sur l'ensemble du territoire. Du local au national, du département à la région, 80 Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR) maillent le territoire.

La FADEAR mutualise leurs travaux et actions et participe à des projets de développement agricole sur l'ensemble du territoire.



## LES MISSIONS DU RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Les ADEAR ont pour activités principales, en lien direct avec les acteurs des territoires dans lesquels elles s'inscrivent :

### L'accompagnement au changement

et à l'évolution des pratiques dans une démarche globale d'Agriculture paysanne



### L'accompagnement à l'installation, à la transmission,

avec une spécialisation dans la phase d'émergence des projets et l'animation de 2 formations certifiantes\* pour s'installer en Agriculture paysanne



### L'accompagnement à l'émergence de projets

de territoire (circuits alimentaires de proximité, relations consommateurs/producteurs)



### La formation

aux pratiques agro-écologiques et la formation de porteurs-euses de projet d'installation en agriculture



### La réflexion collective

pour réinventer la transmission des fermes et les modes de production



\* Fiches FC RS5942 et RS5944



## L'AGRICULTURE PAYSANNE



## DES OUTILS, FRUIT DE NOTRE EXPERTISE

### Une démarche porteuse d'un développement rural pour les territoires

Véritable projet de société, l'Agriculture paysanne a pour ambition de permettre à un maximum de paysan·nes réparti·es sur le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une ferme à taille humaine, une alimentation saine et de qualité, accessible à tout·es, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle participe avec les citoyen·nes à rendre le milieu rural vivant et à préserver un cadre de vie apprécié par toutes et tous.

### Un projet défini par une charte

L'Agriculture paysanne est une démarche qui invite à se poser des questions sur sa façon de travailler. Organisée autour de 6 thèmes structurants (travail avec la nature, qualité des produits, autonomie, répartition des volumes et des moyens de production, développement local et transmissibilité), cette démarche a été formalisée en 1998 par la Charte de l'Agriculture paysanne.

Elle nourrit deux projets ambitieux et parallèles : donner aux paysan·nes une vision d'ensemble de leur travail à l'échelle de la ferme et de leur place au sein de la société, mais aussi outiller les responsables politiques pour revoir les orientations du monde agricole.

La FADEAR a déployé une série d'outils afin d'accompagner son réseau et développer le projet d'Agriculture paysanne sur le territoire. Des guides, sur la transmission, l'installation, mais aussi sur l'appui aux collectivités en matière de création d'activités agri-rurales, sont disponibles sur commande.

Forts de leur expertise de terrain, la FADEAR et son réseau proposent des réflexions innovantes pour penser l'agriculture du demain : réflexion sur les nouveaux statuts agricoles, identification des freins à l'installation de femmes paysannes et travail sur les leviers, réflexion sur les collectifs en agriculture... Autant de sujets portés et défendus au sein des politiques publiques par la FADEAR et son réseau.

### Le Diagnostic de l'Agriculture paysanne

Outil phare développé par des paysan·nes, le Diagnostic permet, à travers les 6 thèmes de la démarche, à chaque paysan·ne de questionner ses pratiques et son système.

Le diagnostic mesure et analyse les pratiques des paysan·nes à travers des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux. Ils permettent d'identifier des leviers d'action vers l'agroécologie paysanne.

